

ACTION URGENTE

IL FAUT PROTÉGER DEUX FEMMES DE GAZA SE TROUVANT EN GRAND DANGER

On est sans nouvelle de deux Palestiniennes depuis le 6 janvier, après que les services palestiniens de sécurité de la bande de Gaza les ont remises de force sous la garde de leur père violent. Wissam al Tawil, 24 ans, et sa sœur Fatimah al Tawil, 20 ans, ont été victimes de nombreuses formes de violence aux mains de leur père, notamment des coups, des menaces de mort et des « interrogatoires » sous la menace d'une arme. Amnesty International réclame des preuves que Wissam et Fatimah al Tawil sont vivantes et en sécurité, et demande que les autorités de la bande de Gaza leur accordent immédiatement une protection contre toutes les formes de violences liées au genre. Les autorités de la bande de Gaza sont tenues, en vertu du droit palestinien et du droit international, d'agir avec la diligence requise afin de prévenir les violences de particuliers à l'égard des femmes et des filles, et de protéger ces dernières.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Dr Ghazi Hamad
Ministry for Social Development
Fax : (+970) 82827474
Courriel : mosdgoovps@gmail.com
Facebook : DrGhaziHamad
Twitter : @MinistryGaza

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au sujet de **Wissam et Fatimah al Tawil**, deux sœurs résidant au camp de réfugié-e-s de Rafah, dans la bande de Gaza. On est sans nouvelle d'elles depuis le 6 janvier 2023, après que les services palestiniens de sécurité les ont remises de force sous la garde de leur père, un homme violent.

Amnesty International a pu confirmer, après avoir examiné des documents, des photos et des vidéos, et avoir parlé aux deux sœurs et à différentes personnes connaissant la famille, que Wissam et Fatimah al Tawil ont été victimes pendant des mois de diverses formes de violences graves aux mains de leur père. Ces violences ont notamment inclus plusieurs longues périodes de captivité, une fois pendant 36 jours, dans une pièce fermée à clé, ainsi que des interrogatoires, des coups, des menaces de mort, des menaces de violences supplémentaires et des actes d'intimidation constants. En septembre 2022, les jeunes femmes se sont échappées en sautant par une fenêtre du sixième étage. Depuis septembre 2022, lorsqu'elles se sont réfugiées dans un foyer pour femmes et filles victimes de violences familiales, leur père a utilisé son profil Facebook et son cercle de sympathisant-e-s dans le camp de réfugié-e-s de Rafah afin de menacer les deux sœurs, d'exiger que la police les ramène de force et d'essayer de salir leur réputation. Le 30 août 2022, les jeunes femmes ont déposé auprès de la police une plainte décrivant en détail les violences qui leur ont été infligées, et qui les ont conduites à chercher une protection. Les autorités, notamment la personne responsable du foyer, géré par le gouvernement, les ont empêchées de rencontrer le procureur et de poursuivre leur quête de justice.

Votre gouvernement avait précédemment offert l'assurance que les femmes seraient protégées. Les autorités palestiniennes ont l'obligation d'essayer de prévenir les actes de violence liés au genre, en particulier lorsqu'elles ont connaissance de risques spécifiques, comme dans ce cas.

Je vous demande d'obtenir la preuve que Wissam et Fatimah al Tawil sont vivantes et en sécurité. Les autorités palestiniennes ont le devoir de protéger ces deux sœurs contre toutes les formes de violence, de garantir leur sécurité, et de respecter leur droit de choisir leur lieu de résidence. Toutes les procédures juridiques, mesures de protection et de soutien, et services concernant les victimes doivent respecter et renforcer l'autonomie des femmes. Des mécanismes d'établissement des responsabilités doivent être activés afin que les agresseurs présumés soient traduits en justice, tandis que les victimes doivent pouvoir bénéficier d'un véritable accès à des services complets. Les membres des forces de sécurité qui ont arrêté Wissam et Fatimah al Tawil, et les ont livrées à leur père doivent faire l'objet d'enquêtes pour avoir manqué à leur devoir consistant à protéger ces femmes.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Wissam al Tawil a courageusement raconté les épreuves qu'elle a traversées, et exprimé sa solidarité avec toutes les victimes de violences liées au genre, dans un article publié le 24 décembre 2022 sur le site Internet d'information raseef22.net. Au cours des derniers mois de l'année 2022, Wissam et Fatimah ont fait preuve d'un courage extraordinaire en dénonçant les violences qu'elles ont endurées, en s'exprimant sur les réseaux sociaux et en partageant dans les médias des récits très forts sur leur situation. Elles ont refusé d'être réduites au silence même lorsque leur père a proféré des menaces à leur égard sur sa page Facebook. Les deux sœurs ont déclaré qu'elles s'exprimaient non seulement en leur nom, mais également pour toutes les femmes victimes de violences liées au genre.

Elles ont tenté de quitter la bande de Gaza par le point de passage de Rafah le 25 octobre 2022 mais ont été informées par les autorités que cela ne leur était pas permis. Elles ont depuis lors demandé à plusieurs reprises la permission de se déplacer mais on leur a affirmé à chaque fois qu'elles n'y seraient pas autorisées, bien qu'elles ne fassent l'objet d'aucune décision de justice leur interdisant de voyager.

Le 12 novembre 2022, les deux sœurs ont été forcées à quitter le foyer pour femmes après des mois de pressions de la part de leur père, qui a accusé les autorités de détruire les « valeurs familiales » et d'enfreindre les normes sociales en « refusant » de lui ramener ses deux filles, qu'il traite comme sa propriété. Le père a publié sur Facebook et WhatsApp de nombreuses vidéos réitérant ce message.

Les deux jeunes femmes ont déclaré à Amnesty International qu'elles avaient l'impression d'avoir été soumises à une « guerre psychologique » lorsqu'elles ont été forcées à quitter le foyer et à rentrer à Rafah contre leur gré. Elles ont dit que la direction du foyer avait procédé à des fouilles humiliantes afin de confisquer leurs téléphones portables, et qu'une policière de Gaza leur avait ordonné de quitter immédiatement le centre d'accueil. Après s'être cachées pendant des semaines, les jeunes femmes ont été arrêtées par les services palestiniens de sécurité, et ramenées à leur famille le 5 janvier 2023. Les derniers mots qu'elles aient adressés à Amnesty International, vers 1 heure du matin le 6 janvier 2023, étaient : « Nous sommes condamnées ».

En 2014, la Palestine a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les autorités palestiniennes ont l'obligation de protéger les femmes contre la violence, de proposer des recours aux victimes, et d'obliger les agresseurs à rendre des comptes.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : Arabe

Vous pouvez également écrire en anglais et dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 21 mars 2023

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Wissam al Tawil et Fatimah al Tawil (elle)